

Réunion du CONSEIL D'ECOLE Jeudi 12 Février 2015

18 heures 15 ⇨ 20 heures 35

**Présents** : M. Buiron (IEN). Mme Amendola (Directrice).

Mmes Boitier, Michon, Lucas, Bréchet, M. Demaizière, Michon (enseignants).

Mme Hirtzmann (Adjointe aux Affaires Scolaires). M. Pacquaut, (DDEN).

Mmes Cieslar, Père, Dorey, Moriaux, Parise, Lebeau, M. Chofflet (Représentants de Parents d'Elèves élus).

**Introduction** : La Directrice remercie les membres présents. Mme Bréchet se propose comme secrétaire de séance.

**1 - Vie de l'école :**

**a°) Effectifs / Répartition au 12/02/2015 :**

- CP : 25 élèves (un élève présent deux mois et  $\frac{1}{2}$ , est reparti à présent) Mme Amendola/Mme Moine.

- CE1-CE2 : 23 élèves (18 + 5) (arrivée d'un élève et départ d'une élève en CE1) Mme Michon

- CM1- CM2 : 23 élèves (15 + 8) (arrivée d'une élève CM1) Mme Bréchet

- CM2 : 25 élèves (départ d'une élève) Mme Lucas. Pas de changement pour les autres classes.

<b>Total: 166 élèves</b>	<b>CP : 33</b>	<b>CE1 : 32</b>	<b>CE2 : 28</b>	<b>CM1 : 40</b>	<b>CM2 : 33.</b>
--------------------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------------

**b°) Horaires de l'école :**

Concernant la demande de décalage des horaires proposée à l'école Maternelle : le conseil des maîtres de cette dernière, n'a pas souhaité le changement en cours d'année, expliquant que la mise en place des nouveaux horaires liés à la Réforme, avait nécessité un travail de mémorisation et de rigueur de la part de tous.

Demande des parents : Les enseignants ont-ils des indications pour la rentrée prochaine sur l'organisation des rythmes scolaires ? (ex : aménagement national des heures des NAP,...).

Aucune information pour l'instant en direction des enseignants.

M. Buiron indique que les écoles sont différentes en fonction de leur PEDT, notamment dans le choix de l'expérimentation à la demi-journée. Ces dernières écoles (3h de NAP regroupées) doivent fournir un retour d'expériences dans quelques semaines. Pour les autres écoles, le bilan aurait lieu au troisième trimestre pour préparer la rentrée. Si une modification du PEDT est envisagée à la suite de directives, le DASEN pourra être amené à décider des horaires de l'école.

M. Buiron rappelle l'importance du comité de pilotage, avec les échanges nécessaires entre les enseignants, la municipalité et les parents. Les parents délégués souhaitent avoir des retours d'expériences positifs avec des lieux précis où les NAP se passent bien et où l'ensemble des parties semble satisfait. M. Buiron évoque la commune de Mercurey. Les parents constatent comme les enseignants, la fatigue des enfants.

M. Buiron précise que la mise en place des rythmes montre des difficultés en maternelle. Dans les différentes écoles, les enfants semblent fatigués le jeudi ; les enseignants constatent également des difficultés à redémarrer le lundi et des pics de fatigue le vendredi.

**c°) Sécurité à l'école :**

- **code clef** : Pour la sécurité de tous, la Directrice avait demandé à son arrivée en septembre 2013 la fermeture de l'école sur le temps scolaire, avec la suppression du code clef. Chaque personne devant s'annoncer auprès de la Direction de l'établissement, lors de sa venue.

Depuis le début d'année scolaire, suite à la connaissance de ce code par de nombreux parents et enfants, la Directrice a demandé le changement du code à plusieurs reprises (Des vols ayant déjà eu lieu dans l'école).

La municipalité n'a pas souhaité pour l'instant, répondre favorablement à cette demande, attendant que le deuxième étage soit fermé au public.

- **Règles de la cour** : Elles ont été rappelées récemment à tous les enfants des classes, pour éviter les blessures et accidents en augmentation par rapport à l'année dernière.

## 2 - Actions / projets pédagogiques 2014-2015 au 12/02/2015 :

- Sorties à la bibliothèque de Givry pour toutes les classes de l'école en janvier / février / Mars 2015. Poursuite pour les classes de CP-CE1 / CE1-CE2/ CE2 du projet familialire ainsi que la classe de CM2 du projet 1, 2, 3 album.
- Patinoire : classes de CM1 et CM1 /CM2 le 16/12 et classes CE2 et CM2 : 11/12
- Remerciements pour la représentation d'un groupe de Comédiens du Conservatoire dirigé par M. Parquier (lien fait par Mme Raillat) : 22 janvier 2015.
- Intervenant d'un auteur (Festi BD) classe CM2 : 16/01
- Animation « Allemand » au collège pour les élèves de CM2 19/01 (Mme Dangmann)
- Le cycle natation pour les classes CE1/CE2 et CE2 a débuté le 29/01.
- 2<sup>ème</sup> sortie école et cinéma : classes de CM1 et CM1-CM2 : 22/01 (Ernest et Célestine)
- Permis piétons pour les élèves de CE2 : 09/02
- Le spectacle de la Fête d'école (prévue le samedi 13 juin 2015) : est en cours de préparation, en liaison avec le projet Musique (avec Cyril Bonnier). Cette année si le temps le permet, nous démarrerons cette manifestation, un peu différemment en utilisant le patrimoine de Givry, avec deux lieux à proximité de l'école où les enfants seraient par classes et par cycles, et effectueraient séparément une représentation dans le lieu choisi. L'idée serait d'avoir des spectateurs itinérants pour voir les différentes représentations des cycles, puis on se retrouverait tous dans le parc pour le final. (Si mauvais temps salle des fêtes réservée). Le thème choisi cette année est : l'écologie et l'environnement.

La mairie sera avertie au préalable pour la mise en place d'un éventuel arrêté municipal étudiant l'itinéraire à emprunter.

- Rappel : Projets « sorties vélo » (deux jours) pour :
  - Les classes de CM1 et CM1-CM2 partiront le 22 juin en direction de Cluny, retour le 23 juin à Givry.
  - De même la classe de CP jumelée avec la classe de CP-CE1 de Mme Roy (école de Saint-Eusèbe 71210) auront leur séjour le 25 et 26 juin. (en attente de la réponse de la mairie pour le transport des vélos)
- Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 partiront pour 3 jours au CPIE de Collonges la Madeleine, 27, 28 et 29 mai.

Remerciements à la municipalité, pour la subvention exceptionnelle accordée à hauteur de 400 euros, pour ce séjour.

D'autres demandes d'activités sont en attente de réponse.

### ○ Relations CM2 / collège et maternelle/CP

- Echanges CM2/6<sup>ème</sup> : Question parents: -Beaucoup de parents s'interrogent notamment sur la classe bi-langue : pourraient-ils avoir des informations plus tôt dans l'année sur les choix et conditions liées aux options choisies en 6<sup>ème</sup> ? -Une journée Portes ouvertes aura-t-elle lieu au collège Le Petit Prétan ?

Ces questions ont été envoyées par mail à Mme Cottard, principale du collège, pas de retour pour l'instant. Les parents délégués évoquent la difficulté de choisir la classe bi-langue, et la restriction des offres suivant certains choix de langue dès la 6<sup>ème</sup>.

Réponse mail de Mme Cottard, reçue le 13/02 : le collège essaiera de donner des informations plus tôt dans l'année. La journée porte ouverte est prévue le samedi 30 mai 2015 (matin).

- Echanges GS/CP : les élèves de CP ont été accueillis à l'école maternelle pour un échange sur des poésies et les chants, avant les vacances de Noël, un goûter a été offert par l'école maternelle.

Un deuxième échange aura lieu ce jeudi 19 février à l'école élémentaire, avec la lecture de livres par les élèves de CP-CE1 de M. Michon et une danse par les élèves de CP de Mme Amendola. Tous les enfants dégusteront les crêpes préparées par les deux classes de l'école élémentaire. A cette occasion, sera présenté le thème de la troisième rencontre avec un travail des 4 classes sur « l'histoire d'un épouvantail » (mêlant Arts Visuels et Production d'écrits). La quatrième rencontre début juillet sera un transfert d'élèves, avec des GS visitant leur future école avec des activités de CP, et à l'inverse un retour des élèves de CP en maternelle avec d'autres activités.

### 3- Activités pédagogiques complémentaires (APC) et Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

**a°) APC :** Question parents: Les temps réservés aux APC sont choisis librement par chaque enseignant. Pourriez néanmoins trouver une solution pour les enfants de la classe de Mme Bréchet qui terminent les APC à 16h20 (pour les parents qui n'ont pas la possibilité de venir les récupérer à cette heure-ci et désirant les mettre au bus ou en garderie ?)

L'année dernière, le problème ne se posait pas puisque la municipalité avait mis à disposition, un agent municipal qui venait chercher les enfants d'APC pour les emmener au Centre de Loisirs. Cela est impossible cette année, puisque cette personne est occupée avec les NAP.

Nous avons trouvé une solution provisoire pour l'APC finissant à 16h20. Un parent d'élève, à qui cela posait problème, a accepté la proposition suivante : son enfant sera confié à un autre collègue faisant APC au même moment et terminant à 16h35, permettant ainsi le transfert en garderie ou bus dans la cour.

(Certains enseignants expliquent que l'APC se déroule sur la base du volontariat des enfants avec les besoins qu'ils rencontrent).

**b°) RASED :** Suite à la décision du dernier conseil d'école, l'école a donc fait une demande (courrier du 16/12/2014) auprès de M. Buiron, IEN de Tournus, sur le non renouvellement de l'intervention du RASED, en précisant que 6 élèves étaient en grand besoin. M. Buiron explique son choix par le fait que les postes de RASED diminuent, même si les besoins des enfants augmentent. Les indicateurs de niveau scolaire influent sur le choix de la zone d'intervention géographique de ces maitres RASED. Ainsi Givry, école avec des élèves moins en difficulté ne bénéficiera pas du réseau d'aides cette année.

### 4 - La coopérative scolaire :

Remerciements aux parents pour leur cotisation, à la municipalité et à l'association des P'tits Givrotins, qui permettent chaque année de mener à bien les projets de l'école, en plus des initiatives des enseignants pour des recettes supplémentaires. Remerciements également aux parents pour leur disponibilité afin d'encadrer les différentes activités proposées par les classes, durant l'année.

(La suppression de la vente de gâteaux et la sollicitation d'un euro pour le projet « école et cinéma » ont déjà été traitées lors du premier conseil d'école).

Question des parents : A quoi sert la cotisation des familles à la coopérative scolaire ? » :

Cette notion est abordée à différents moments de l'année :

- dans la note de rentrée de début d'année : « les ressources servent à financer les animations et sorties proposées à vos enfants au cours de l'année scolaire »
- lors de la réunion de rentrée où l'enseignant précise l'utilisation de ces cotisations.
- dans le règlement intérieur adopté par le 1<sup>er</sup> conseil d'école.

A titre d'exemples : sorties occasionnelles comme le musée, le théâtre, le cinéma (coût du bus, de l'entrée), pour les séjours courts, achat de ballon en mousse pour que les élèves de chaque classe puissent jouer en toute sécurité dans la cour, abonnement à une revue (en anglais, ou sciences...), affranchir du courrier dans le cadre d'une correspondance scolaire, achat de graines ou plants pour les jardins pédagogiques, achat de livres de bibliothèque comme les classes participant à Familialire....

L'école s'attache à faire respecter les principes fondamentaux, notamment la gratuité.

Il faut également savoir, que la cotisation est dégressive par famille et que sur cette cotisation, une partie (1,50 euros par enfant) est reversée à l'OCCE (affiliation) et cela même pour ceux qui ne payent pas cette cotisation non obligatoire. Les projets des classes (au niveau des séjours courts) ne pourront avoir lieu que si le financement est possible.

M. Diaz, président de l'association « des P'tits Givrotins » s'est engagé après le conseil d'école, à répondre favorablement à la demande de subventions de l'école (3096 euros) comprenant notamment une participation aux séjours de 5 classes (CM2 à St Léger sous Beuvray, CP-CE1 et CE1-CE2 à Collonges La Madeleine, CM1 et CM1-CM2 à Cluny, CP à Cluny et également une participation au coût du transport pour les cycles natation des classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2, CE2).

## 5 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Remerciements aux services municipaux qui interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien. Remerciements pour les crédits de fonctionnement identiques à l'année dernière.

- **Informatique** : Remerciements pour la dotation de 7 ordinateurs fixes dans les classes de l'école et le projet tablettes (16 ipads + claviers et casques avec micro). Ces dernières sont arrivées cette semaine, et les installations par le responsable informatique de la circonscription sont en cours. M. Buiron insiste sur ce projet innovant et remercie Madame Le Maire pour son investissement, cet outil représentant l'avenir du numérique à l'école. Il suivra l'évolution de ce projet, pour que les aboutissants soient à la hauteur des objectifs fixés. Les parents s'interrogent sur l'intérêt pédagogique de ce nouvel outil, comme les enseignants où les avis restent partagés. Un B2i (brevet informatique et internet) sera mis en place prochainement, pour la validation des compétences.

La formation à l'école de Mancey des deux enseignants volontaires des classes pilotes (M. Demaizière et Mme Lucas) aura lieu le vendredi 13/02. (Les parents souhaitent des explications sur le fait qu'un seul remplaçant soit présent ce jour-là. M. Buiron répond que les enfants seront accueillis dans les autres classes).

- L'école avait transmis une **demande de travaux et aménagements pour 2015** (fin décembre 2014) en listant les priorités, comme demandées par la municipalité (chaises de l'école à renouveler, aménagement de la salle 6 pour stocker des manuels du deuxième étage, partie manquante d'un tableau salle 2, demande d'une sonnerie automatique dans la cour, remplacement du mobilier scolaire salle 3, 2 bancs dans la cour, 1 drapeau de la France et de l'Union Européenne dans la cour).

L'école remercie la municipalité pour le vote de la salle de classe n°3, et l'interpelle sur des points urgents et indispensables comme le renouvellement de chaises, la salle 6, le tableau...Mme Hirtzmann répond que pour les deux derniers points, M. Gauthey prendra contact prochainement avec l'école.

- **2<sup>ème</sup> étage** : Suite au courrier de l'école sur ce deuxième étage, en direction de la mairie, le compte rendu de la commission de sécurité (parvenu le 5/01/2014) indique que ce dernier doit être vidé et son accès fermé à partir du 28 février 2015, celui-ci ne répondant pas aux normes en vigueur. Cet étage a été une salle de réunions et sert de stockage de tables pour les élèves, de matériel informatique en cas de panne dans les classes, de manuels scolaires, d'archives de direction.

Actuellement nous ne savons où stocker le matériel de ce deuxième étage? Mme Hirtzmann, répond que la mairie étudie la recherche d'un lieu de stockage, et indique que la date du 28/02 sera décalée.

## 6 - Les temps périscolaires :

▪ **NAP** : a°) **Transferts de responsabilités** : [La répartition des enfants entre les temps : sorties d'école/NAP/garderie/bus pose encore des problèmes, nous aimerions avoir des explications sur le transfert de responsabilité et l'organisation entre tous les intervenants.](#)

Suite aux deux incidents dont l'école a eu connaissance (ayant eu lieu le jeudi soir), et les retours de quelques parents de l'école, la Directrice a fait remonter dans un courrier adressé à Madame Le Maire, les interrogations et craintes des enseignants sur cette passation dans la cour. Les enfants se rendant par eux-mêmes à l'appel du groupe bus, et du groupe garderie, pendant que l'enseignant emmène le dernier groupe au portail.

L'école a proposé une récupération par les agents municipaux à 16h30, à la porte des trois petites classes (CP, CP-CE1 et CE1-CE2), comme pour les NAP où actuellement, deux classes sont récupérées par les agents municipaux, à 15h30 (CP et CP-CE1).

Après quelques temps d'adaptation, à présent, le transfert des NAP semble se faire sans difficulté (le lundi, mardi et vendredi).

Mme Hirtzmann précise que des parents ne préviennent pas toujours les services périscolaires de la récupération de leur enfant avant le début des NAP. Il est important de s'inscrire et de se désinscrire auprès du bon service de mairie.

Remarque des parents : De nombreux points ci-dessous, concernant la municipalité, ont déjà été notés à l'ordre du jour du 1er conseil, faute de temps, ils n'ont pas été abordés, ni d'ailleurs à la réunion du jeudi 27 novembre 2014 sur les rythmes scolaires ni lors d'une autre réunion demandée par les parents.

Pour faire suite à cette remarque, en effet, beaucoup de questions, concernant les temps périscolaires. Mme Hirtzmann annonce qu'une réunion aura lieu le mardi 10 mars avec trois représentants des parents délégués pour traiter les points suivants.

- prix des NAP : - Toujours un mécontentement des prix fixés, Des communes ont effectivement appliqué un tarif dès Janvier mais bien inférieur à celui de Givry. Nous réitérons donc notre demande à la municipalité de revoir les tarifs à la baisse. Soit : 9 euros le cycle pour tous les givrotins / 4,5 euros pour les autres enfants de la famille / 18 euros pour les non givrotins / garderie à 1 euro pour les autres enfants de la famille et la gratuité pour les non imposables

- Retour des activités ?

-Les inscriptions périscolaires sur le site internet pose des difficultés d'utilisation pour certains, l'inscription n'est pas toujours effectuée pour les parents notamment pour les occasionnels.

▪ Aide aux devoirs : Question des parents : Peut-on avoir un retour sur les conditions et l'organisation de cette aide?

▪ Les abords de l'école : questions des parents :

a) Nous constatons un problème de circulation et de stationnement le mercredi midi. Certes, les parents doivent être disciplinés, Mais c'est un réel problème de sécurité pour les enfants.

Des solutions peuvent-elles être envisageables :

-mise en place d'un bus le mercredi midi ?

-autorisation pour les enfants de déjeuner au restaurant scolaire le mercredi midi ? -mise en place de la gratuité de la demi-heure de garderie après l'école ? -Aménagement de la rue qui mène au gymnase (trottoirs et places de parking) ?

b) Les panneaux d'autorisation de circuler à l'abord des écoles ne sont plus d'actualité peuvent-ils être mis à jour ? De plus, n'y aurait-il pas possibilité de bloquer la rue Léocadie Czyn aux heures interdites de circulation ?

c) Route de Cluny, vers la cour de la salle des fêtes, serait-il possible de laisser une place libre équivalent à une place de stationnement de chaque côté du portail pour une meilleure visibilité (en plaçant un plot ou bac à fleur par exemple), ainsi qu'un espace piéton le long du mur pour éviter aux voitures de se garer trop près du mur empêchant les piétons de passer ?

c) Par temps de pluie les abords de l'école deviennent impraticables : les parents ont déjà évoqué le problème, Mme le maire a expliqué qu'aucun aménagement ne serait possible tant que la salle des fêtes ne serait pas terminée. Les travaux étant finis : qu'en est-il ?

▪ Restauration scolaire : Questions des parents :- Qu'en est-il de l'appel d'offre fait par la municipalité pour le choix du prestataire de repas ?

- L'absence d'un cuisinier est toujours regrettée par les parents. Une évolution est-elle envisageable compte tenu que certains enfants mangent dorénavant en maternelle cela libérant de l'espace dans les salles de la cantine ?

-----  
Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'École »). Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme BRECHOT.

La Directrice, Mme AMENDOLA.